



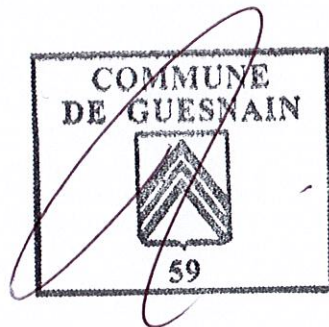
MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA
RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT AU DROIT DES TRAVAUX**
Arrêté de police N° 21/2021 (ST) du 22 mars 2021

Le Maire de la commune de GUESNAIN,
Vu l'article L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code de la route,
Vu la demande écrite formulée par la société SPIE CityNetworks
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à
assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste dans la rue Guy Moquet
dans le cadre de la réalisation de branchements électriques pour le
compte de Enedis.

ARRETE

- Article 1** Des travaux de branchements électriques seront effectués pour une durée de 60 jours à compter du lundi 12 avril 2021 dans la rue Guy Moquet dans le cadre de la viabilisation de 06 parcelles pour le compte de Partenord.
- Article 2** Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera perturbée selon l'avancée des travaux. Il n'y aura ni interruption du trafic ni de route barrée.
- Article 3** Le stationnement sera temporairement supprimé sur l'emprise du chantier.
- Article 4** La société SPIE CityNetworks exécutera les travaux et se chargera d'assurer la sécurité du chantier ainsi que de la mise en place de la signalisation réglementaire.
- Article 5** La société SPIE CityNetworks domiciliée ZI de Ruitz 62620 Ruitz. Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de DOUAI Monsieur le Commissaire de Police de SIN LE NOBLE sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.



Fait à GUESNAIN
Le 22 mars 2021
Le Maire,
Maryline Lucas



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **DELERUE** Prénom : **Jocelyne**
Dénomination : **SPIE CityNetworks Centre de Travail** Représenté par :
Adresse Numéro : **650** Extension : Nom de la voie : **Rue des Reptins**
ZI de Ruitz
Code postal **6 2 6 2 0** Localité : **RUITZ** Pays : **France**
Téléphone **0 3 2 1 6 2 0 1 9 7** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **j.delerue@spie.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **R GUY MOCQUET**
Code postal **5 9 2 8 7** Localité : **GUESNAIN**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux :
Terrassement pour alimentation électrique de 6 lots
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ : **DA22/210093**
Date prévue de début des travaux : **1 2 0 4 2 0 2 1** Durée des travaux (en jours calendaires) : **9 0**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **9 0** Date de début de réglementation **1 2 0 4 2 0 2 1**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation avertie : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : 30 km/h
 Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

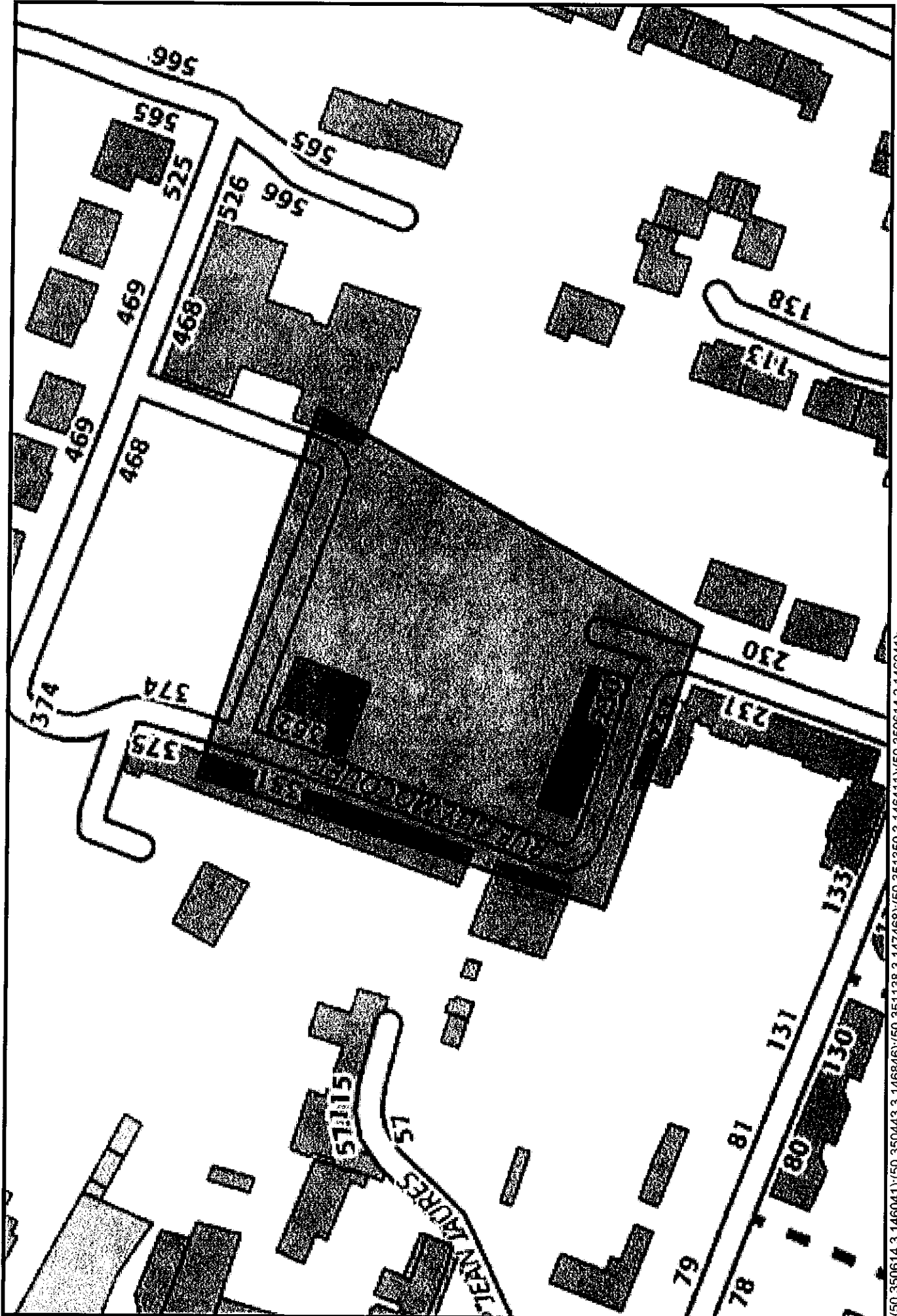
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : RUITZ Le : 1 9 0 3 2 0 2 1

Nom : DELERUE Prénom : Jocelyne Qualité :



(50.350614 3.146041);(50.350443 3.146846);(50.351138 3.147488);(50.351350 3.146411);(50.350614 3.146041);

SPIE CityNetworks Centre de Travaux de Ruitz Département infrastructures
Jocelyne DELERUE
ZI de Ruitz
650 Rue des Reptins
BP 80028
62620 RUITZ
Tél. : 0321620197
Fax : 0321620126
Courriel : j.delerue@spie.com

MAIRIE SERVICE TECHNIQUE Voirie
RUE FRANCISCO FERRER
59287 GUESNAIN

Le 19/03/2021

Objet : **Information préalable à des travaux**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de notre intention de commencer des travaux sur la commune de GUESNAIN.

Veillez trouver ci-dessous les informations descriptives du projet :

Description : Terrassement pour alimentation électrique de 6 lots
Emplacement : rue guy mocquet 59287 GUESNAIN
Début du chantier : 19/04/2021

Conformément à la réglementation en vigueur, une DICT sous la référence 2021031902019D a été adressée à l'ensemble des exploitants de réseaux concernés par l'emprise de notre projet et référencés sur le téléservice :

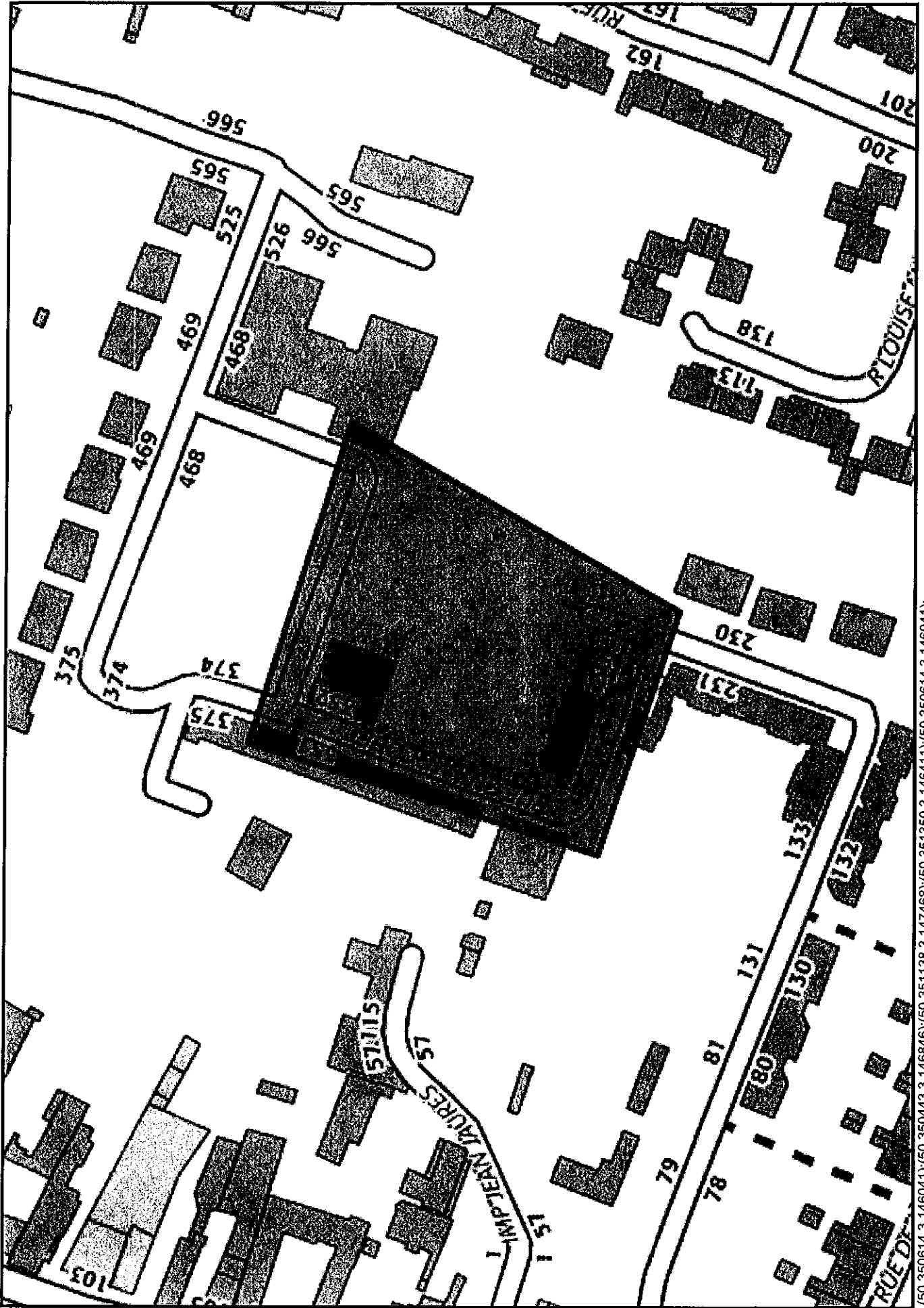
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jocelyne DELERUE

 Sogelink



(50.350614 3.146041);(50.350443 3.146846);(50.351138 3.147488);(50.351350 3.146411);(50.350614 3.146041);